

Les chiffres de la température nous sont fournis par le service météorologique de la ville de Montréal.

Aujourd'hui maximum... 63
Même date l'an dernier... 70
Aujourd'hui minimum... 49
Même date l'an dernier... 46

Toronto, 18. — Vent de N.-O., temps pluvieux.
Mercredi. — Vent d'Ouest, temps bon et frais.

UNE CATASTROPHE

Un Sanatorium détruit par le feu, à Chicago.

Dix personnes brûlées vives et une trentaine blessées

Sauvetages émouvants—Scène d'horreur

Chicago, 10. — Neuf hommes et une femme ont été tués et une trentaine de personnes blessées dans un incendie qui, hier, a détruit le sanatorium de la Société Saint-Luc, à l'angle de l'avenue Washington et de la 21^e rue. La majeure partie de cette institution étaient des alcooliques et des personnes atteintes de l'usage de drogues quelconques qui cherchaient à se guérir. Quand l'incendie éclata il y avait, au cinquième étage, un certain nombre de patients souffrant du delirium tremens et d'autres que l'usage des drogues avait rendus malades. Plusieurs étaient attachés sur leur lit, et il a été impossible de les sauver, car les flammes se sont propagées avec une effrayante rapidité.

Jusqu'à présent, la liste des morts est comme suit: S. J. Newell, C. A. Collins, J. Harrington, Sam. Dalgell, Dr. J. T. Stanton, G. A. Ribbeck, W. Kent, échevain de Chicago, J. B. Knapman, B. H. Boyd.

L'incendie a pris naissance dans le sous-sol de l'édifice et s'est propagé rapidement par le puits de l'ascenseur, aux étages supérieurs. Il a été découvert par un épicier qui passait derrière le sanatorium et qui donna l'alarme. Avant qu'on eût pu arriver au premier étage, les flammes avaient atteint la toiture. Plusieurs des patients, enfin réveillés, se précipitèrent sur le sol en sautant par les fenêtres.

Les pompiers accourus sur le lieu du sinistre essayèrent d'abord de sauver les patients qui, aux fenêtres, criaient au secours. Et, à l'aide d'échelles, ils arrachèrent aux flammes un grand nombre de personnes. Malheureusement, pendant ce temps, l'incendie avait fait des progrès considérables qu'il ne fallait pas songer à secourir les patients des étages supérieurs.

L'échevin Kent était dans une chambre du 5^e étage avec son gardien, M. Watles. Aveugle depuis nombre d'années, M. Kent portait une canne de fer et, aux poignées, des menottes. M. Watles essaya de sauver le patient, presque fou de peur;

mais le malheureux résista et il dut l'abandonner pour sauver sa propre vie. Il courut à une fenêtre garnie de barreaux de fer, arracha deux des barreaux et fut sauvé par les pompiers ainsi que deux autres hommes qui l'avaient suivi.

Le cadavre de Kent atterrissement brisé a été retrouvé.

SCÈNE D'HORREUR

Une scène qui a produit la plus cruelle impression a eu lieu à une fenêtre du quatrième étage. Cette fenêtre était protégée par un épais rideau de fil de fer et de barreaux de fer horizontaux à travers lesquels il était impossible de passer, même pour un enfant. Derrière on voyait vingt-cinq à trente hommes que les flammes commençaient à attaquer. Ceux qui étaient près des barreaux essayaient vainement de les arracher, et ceux qui se trouvaient derrière luttaient désespérément pour s'en approcher. Les malheureux faisaient de si violents efforts pour arracher les barreaux que le sang de leurs mains détrempées tombait dans la rue. Plusieurs de ces hommes portaient des cannes de fer et de fer et les menottes aux poignets.

Les spectateurs, étonnés à ce spectacle affreux, poussaient des cris de désespoir ou donnaient des ordres incohérents aux pompiers. Comme les flammes s'approchaient des prisonniers la foule semblait réellement prise de folie. Des hommes sautaient en poussant des cris de rage impuissante.

Il semblait alors que tous les malheureux étaient perdus, mais l'un des patients conseilla aux autres d'unir leurs efforts, et quatre hommes réussirent à arracher le rideau de fer, puis trois des barreaux.

Un nouveau danger se présentait: les hommes qui étaient derrière poussaient de toutes leurs forces et faillirent précipiter plusieurs de leurs compagnons par la fenêtre. Finalement, à l'aide d'échelles, les pompiers réussirent à sauver vingt-cinq hommes. Plusieurs autres avaient déjà péri.

SERVANTE EN FLAMMES

En enlevant un chaudron du poêle, son tablier prend feu.—Ses jours sont en danger

Des voisins la plongent dans un étang pour éteindre les flammes qui lui rongeaient les chairs

(Correspondance spéciale)

Sherbrooke, 10. — Mercredi dernier, pendant que Mlle L. Guertin, servante chez M. F. Millette, de Windsor Mills, préparait le dîner, en l'absence de Mme Millette, son tablier prit feu, en lui enlevant un chaudron du poêle. Elle appela la jeune fille de M. Millette, âgée de 8 ans, pour détacher son tablier, mais l'enfant ne put y réussir. Elle courut ensuite dans une chambre voisine, prendre une paire de ciseaux pour couper les attaches. Pendant ce temps, sa robe avait pris feu. La pauvre servante effrayée par le danger qu'elle courait, se sauva dans la rue. Ses cris furent entendus par M. O. Caswell, qui demeurait en face et qui vint au secours

de Mlle Guertin en même temps qu'un engagé qui travaillait dans les environs. Ils la portèrent dans un petit étang où ils la plongèrent et coururent ensuite à la maison éteindre un commencement d'incendie que la servante avait allumé en parcourant la maison avec ses vêtements en feu. Lorsqu'ils eurent réussi à décoller les flammes, M. Caswell et l'engagé allèrent retirer Mlle Guertin de l'étang où elle était demeurée plongée. Ses vêtements étaient presque entièrement brûlés: seules ses chaussettes étaient intactes. La pauvre malheureuse portait d'horribles brûlures au haut du corps. Deux médecins furent mandés pour lui donner des soins. Ils considèrent son état très critique.

NOCES D'OR

M. et Mme Magloire Nantel célèbrent le cinquantième anniversaire de leur mariage

M. et Mme Magloire Nantel, de Saint-Henri, célèbrent aujourd'hui le cinquantième anniversaire de leur mariage. A cette occasion, les parents et les amis des publiés se sont réunis en grand nombre et ont décidé de commémorer cet événement par une fête splendide. A neuf heures, M. et Mme Nantel se sont rendus à l'église paroissiale, et ont renouvelé les promesses qu'ils s'étaient mutuellement et solennellement faites, lors

de leur union. Une grande foule de fidèles se pressait dans l'enceinte du temple, pour être témoins de cette cérémonie toujours nouvelle et toujours touchante. Après la grande messe d'action de grâce, les deux jubilaires, accompagnés de leurs parents et des amis intimes, s'en sont allés à la salle Beaudin, rue Notre-Dame, où un dîner superbe les attendait. Avant de se mettre à table, l'un des fils de M. Nantel présenta à

ses parents, une jolie adresse, toute vibrante des sentiments d'affection que toute la famille entretenait envers ses deux chefs, si forts, si dévoués encore, après les années écoulées. L'adresse était accompagnée de nombreux et riches cadeaux. M. Nantel répondit en quelques paroles émus, et l'on prit place autour de la table.

Ce soir, il y aura également des réjouissances intimes, et cette journée sera



M. et Mme MAGLOIRE NANTEL.

(Photographie C. David, angle des rues Notre-Dame et Metcalf, St-Henri.)

de leur union. Une grande foule de fidèles se pressait dans l'enceinte du temple, pour être témoins de cette cérémonie toujours nouvelle et toujours touchante. Après la grande messe d'action de grâce, les deux jubilaires, accompagnés de leurs parents et des amis intimes, s'en sont allés à la salle Beaudin, rue Notre-Dame, où un dîner superbe les attendait. Avant de se mettre à table, l'un des fils de M. Nantel présenta à

ses parents, une jolie adresse, toute vibrante des sentiments d'affection que toute la famille entretenait envers ses deux chefs, si forts, si dévoués encore, après les années écoulées. L'adresse était accompagnée de nombreux et riches cadeaux. M. Nantel répondit en quelques paroles émus, et l'on prit place autour de la table.

LES SENTENCES EN COUR DU BANC DU ROI

Arthur Brunet est condamné sous les trois chefs d'accusation et passera six mois en prison

John Atcheson, Napoléon Labrèche, Joseph Belec et Martial Barrette vont pour quelques années au pénitencier

Dès avant dix heures, ce matin, la salle des séances, en cour du Banc du Roi s'était remplie d'une foule de spectateurs. Il n'y avait pas de sièges et les curieux durent se presser dans les passages, les corridors et l'embrasure des portes. On remarquait, à l'audience, un grand nombre de personnages distingués de cette ville, appartenant à la politique, aux professions libérales, à la finance et à la presse. Et le sujet de toutes les conversations que l'on entretenait à voix basse, en attendant l'arrivée de la Cour se trouvait constamment le même: "Quel sera l'épilogue de cette malheureuse affaire Brunet?"

Sir Alexandre Lacoste monta sur le banc, à 10 h 15, et ouvrit la séance en discutant une motion que M. Hérard avait présentée au tribunal, il y a quelques jours. L'avocat, représentant M. Louvigny de Montigny, le grand jury acquittait au commencement du terme, d'une accusation de libelle, demandant que les frais de la défense en cette cause soient payés par la poursuite. La Cour, après avoir cité plusieurs textes de la loi, renvoya la motion.

Une autre motion, présentée par M. Coucneau, demandait, en s'appuyant sur l'article 136, de l'acte électoral, que les frais de la poursuite, en la cause d'Arthur Brunet, soient mis à la charge de la défense. Cette motion est également renvoyée.

M. Rodolphe Lemoine, procureur de la Couronne, demanda alors que les sentences soient prononcées contre les divers prévenus qui ont été trouvés coupables au cours du présent terme.

Le premier prisonnier appelé fut John Atcheson, trouvé coupable de vol de grand chemin. Il déclara qu'il n'a rien à dire pour se justifier et la Cour le condamna à cinq ans de pénitencier.

Sur la demande ordinaire du greffier, Napoléon Labrèche, pour vol avec effraction, s'est vu condamner à sept ans de pénitencier de St-Vincent de Paul, ou le même prévenu a déjà passé dix-sept ans de sa vie.

Joseph Belec, que les jurés ont trouvé coupable de vol avec effraction, se proclamait parfaitement innocent de tout ce dont on l'accusait. En prononçant la sentence, six Alexandre Lacoste, fit re-

marquer à Belec que déjà il avait été démis à deux reprises au pénitencier, et que d'ailleurs, la preuve avait été très forte contre lui. Il est condamné à 4 ans de séjour forcé à St-Vincent de Paul et se retire en disant: "Je suis condamné injustement!"

Céline Mallette, qui a plaidé coupable à deux accusations de perjure, lors des dernières élections municipales, a été condamnée à 6 mois de prison sur chaque offense. Toutefois, les deux sentences se purgeront concurremment.

Martial Barrette, accusé devant cette Cour sous une accusation de vol, et qui, en l'assurant de la Couronne, a endossé un plaidoyer de "coupable d'assaut indirect", a reçu une verte et formidabile sentence du tribunal.

Sir Alexandre Lacoste a déclaré qu'il lui faisait peine de ne pouvoir appliquer une plus forte condamnation à une brute de cette espèce, qui a accompli l'acte le plus ignoble dont l'histoire du crime fasse mention. Le maximum de la peine attachée à une offense de cette nature est de deux ans de pénitencier, et ce sera la sentence que Barrette devra purger.

M. le greffier appelle ensuite Arthur Brunet, dont la cause, avec ses divers épisodes sensationnels, a soulevé un si profond intérêt dans les cercles politiques et financiers. Il parait toutement abattu, et, quand la Cour prononce la sentence, il se cache la tête dans les mains. Un silence religieux s'établit par tout l'auditoire.

Sur la demande ordinaire du greffier, Arthur Brunet répond: "Je n'ai rien à dire, si ce n'est que j'implore la clémence de la Cour".

Avant de prononcer la sentence, Sir Alexandre Lacoste adressa au prisonnier quelques remarques dont voici à peu près le texte:

"La conscience publique crie depuis longtemps contre la corruption. Vous vous êtes rendu coupable de corruption, et cependant, vous avez écrit une sympathie extraordinaire, si j'en juge par la requête qui m'a été présentée, et qui a grand nombre de personnages haut placés ont recouvert de leur signature. Quelques-uns même sont venus me trouver et me supplier de n'imposer que l'amende.

Mais alors ce serait donc le triomphe de l'argent?"

"En temps d'élection, on se rendait coupable de toutes sortes de manœuvres coupables, on serait convaincu de la plus effrénée corruption, on ferait disparaître les témoins à charge, comme vous l'avez fait, et l'argent serait la grande sauvegarde."

"Il faut que la société comprenne qu'il est un endroit où l'argent ne sert pas. Autrement, le pauvre et le riche seraient sur le même pied. Le riche paierait, et serait quitte, tandis que le pauvre serait forcé d'aller en prison."

"Au cours de ces manœuvres électorales, vous avez agi avec un sang-froid, une désinvolture, je pourrais même dire, un cynisme qui indiquent une grande aberration du sens moral."

"N'est-il pas temps que l'on réagisse, que le public se convainque que, devant une cour de justice, tout le monde est égal?"

"Toutefois, je suis disposé à prendre en considération les requêtes qui m'ont été présentées, et qui alléguent, comme excuses de votre crime, votre jeunesse et votre inexpérience, excuses que je ne puis accepter, il faut l'avouer."

"La première offense dont vous vous êtes rendu coupable est celle de corruption. La loi impose comme maximum de la pénalité 6 mois de prison, de vous condamne à 4 mois."

"La deuxième offense est beaucoup plus grave. Vous avez poussé différentes personnes à voter sous un nom d'emprunt, et, comme conséquence inévitable à se purger. Le maximum est de 2 ans de prison, et le minimum de 3 mois. Nous les condamnons à 6 mois."

"La troisième offense est encore plus sérieuse. Vous avez empêché la libre administration de la justice. Le maximum est de 2 ans, je vous condamne également à 6 mois."

"Considérant, comme toutes ces offenses peuvent être considérées comme la même offense, je permets que les sentences se purgent concurremment. Vous pourriez, au lieu d'être détenu 16 mois en prison, être remis en liberté après 6 mois d'emprisonnement."

M. Brunet se retire, l'air profondément ému, sous la garde de deux constables.

SUD-AFRICAIN

Lord Milner conseille l'union, pour la prospérité du pays

CANADIENS DECEDES

Johannesburg, 10. — Lord Milner a assisté à un banquet donné par l'Association des Ingénieurs-mécaniciens, hier soir, et dans un discours qu'il prononça, en réponse à la santé "Au pays où nous vivons", il a exprimé l'espoir que les troubles politiques seraient trêves pendant les années prochaines, afin de permettre au pays de renouer la paix et la prospérité.

L'union s'accomplira lentement dans un grand nombre de mines, par toute la région.

Environ 25 hommes qui combattaient le feu dans la mine Jervis, de la Cie "Delaware, Lalawanna & Western" ont abandonné leur poste.

M. SCHALKBURGER

Durban, 10. — M. Schalkburger, l'ex-vice-président du Transvaal, au cours d'une entrevue publiée dans le "Mercure" déclare que le général Dabert est mort de maladie, et non de blessure, comme on l'a rapporté. M. Steyn était en faveur de la paix et la médiation. L'empêché d'assister à la réunion des chefs boers, lors de la signature du traité, M. Schalkburger assure qu'il n'y a eu aucune correspondance avec M. Kruger, au sujet des négociations de la paix. Les Boers ont admiré la conduite de lord Kitchener. Les visites qui se font et les campements divers démontrent que le peuple est satisfait de la fin des hostilités.

RAPPORT DE KITCHENER

Londres, 10. — Dans une dépêche de Pretoria en date d'hier lord Kitchener annonce que, samedi, les Boers ont rendu 2,500 fusils. Les rebelles du Cap ont rendu 418 et les autres provinciaux surtout des soldats de DeWet.

PAS DE PACTE SECRET

Londres, 10. — M. Balfour a mis hier, à la Chambre des Communes, le rapport disant que Kitchener, avec la connivance du gouvernement, avait conclu un pacte secret avec les Boers pour les induire à se rendre.

CANADIENS DECEDES

Ottawa, 10. — Un obligeant annonce la mort de J. J. Woodmore, d'Edward Steney et de Nelson Price, trois volontaires canadiens. Les soldats Clement Guest, W. Bell et Harry Hyde sont dangereusement malades.

FEU LE LIEUTENANT-COLONEL FLETCHER

Les funérailles du lieutenant-colonel Fletcher ont eu lieu cet après-midi, à 2 h 30. Les anciens camarades du régiment de la milice et la brigade des premiers vétérans y assistaient. Le régiment des Fusiliers du Prince de Galles, régiment dont le défunt lieutenant-colonel a aidé à lever les premières compagnies a paré avant de se rendre à la maison mortuaire pour les funérailles.

Le lieutenant-colonel Roy était également présent, ainsi que plusieurs autres officiers de la milice active ou en retraite, et un grand nombre de figures marquantes du commerce et des professions libérales.

LA GRANDE GREVE

Elle a déjà coûté \$21,999,000

Willesbarre, Pa., 10. — On n'attache pas beaucoup d'importance à la visite du président Mitchell au commissaire Wright. On pense que M. Mitchell est allé à New-York simplement pour donner au commissaire du travail quelque information pour le président Roosevelt.

L'eau s'accumule lentement dans un grand nombre de mines, par toute la région.

Environ 25 hommes qui combattaient le feu dans la mine Jervis, de la Cie "Delaware, Lalawanna & Western" ont abandonné leur poste.

\$21,999,000 DE PERTES

Willesbarre, Pa., 10. — Pour les quatre premières semaines de la grande grève des mineurs les pertes, pour les grévistes et les patrons, sont calculées comme suit:

Perte de salaire pour les mineurs... \$5,185,000
Perte pour les patrons sur la vente du charbon... 10,405,000
Perte pour les employés... 1,206,000
Perte pour les hommes d'affaires des régions houillères... 3,200,000
Perte pour les affaires... 2,000,000

Total... \$21,999,000

LA TAXE SUR LE GRAIN

Discutée à la Chambre des Communes d'Angleterre

Londres, 10. — Pendant les débats sur le bill des finances, à la Chambre des Communes, hier, la question de la taxe sur le grain est venue sur le tapis.

Sir William Venn-Watson, libéral a demandé si le gouvernement considérait cette taxe comme une mesure de revenu pur et simple pour la guerre, ou si elle devait constituer un levier pour aider aux négociations de traités commerciaux avec des pays étrangers.

M. Michael Hicks-Beach, chancelier de l'Echiquier, lui a répondu que la taxe sur le grain avait été imposée pour le revenu seulement, mais il a refusé l'interprétation de la dite taxe faite par sir William Venn-Watson, sans préjudice à la discussion qui aura lieu à Londres, entre les premiers ministres et qui, espérait-il, aura un bon effet sur le libre échange avec les colonies. Le chancelier ne voit pas pourquoi le libre échange impliquait l'augmentation des droits, bien que, pour obtenir le libre échange, on pourrait faire quelques sacrifices.

EN JOUANT DANS UNE CHALOUPE

Le fils du pilote du "Berthier" se noie

(Correspondance spéciale)

St-Ours, 10. — Le fils de M. F. X. Lavolette, pilote à bord du vapeur Berthier, s'est noyé, vers 5 heures hier après-midi. Le malheureux jouait dans une chaloupe, lorsqu'il est tombé à l'eau. Son corps n'a pas encore été retrouvé. Le petit défunt était âgé d'environ 4 ans.

Le Conseil de Ville

Le choix de la ferme Fletcher pour la construction de l'hôpital civique est confirmé par une majorité de 10 voix

Le contrat des uniformes de la police accordé à M. Charlebois.—Les trottoirs permanents.—L'indemnité Atwater.

SEANCE SPECIALE VENDREDI PROCHAIN

Séance du conseil de ville, hier, après midi, sous la présidence de Son Honneur le maire Cochrane. Tous nos échos étaient à leurs foyers tout comme si l'on se fut attendu à quelque débat passionnant. Il n'en a pourtant rien été. La séance a été d'une monotonie désespérante.

A PROPOS DE TROTTOIRS

M. L. O. David, secrétaire municipal, a lu un rapport de la commission de la voirie, accordant le contrat pour le pavage des rues et des trottoirs à l'Alpha Paving Company.

M. le maire trouve que les spécifications ne sont pas complètes et que la compagnie ne dit pas la proportion des matières qui doivent entrer dans la composition du matériel du pavage. Il voudrait que la quantité proportionnelle de chaque élément fut mentionnée. Il appuie ses prétentions sur un rapport de l'inspecteur Baidon.

M. l'échevin Vallières explique que le contrat offre toutes les garanties qu'on peut raisonnablement exiger. D'ailleurs la compagnie a fait son dépôt pour plus de sûreté. Il ne semble pas raisonnable au président de la commission de la voirie d'exiger que l'Alpha Paving Company dépose le secret de la composition de ses matériaux. Les contrats qu'elle a conclus à l'étranger ont toujours donné satisfaction.

Sous prétexte de justifier l'octroi de ce contrat, M. l'échevin Hébert fait une charge à fond de train contre la "Stacy Asphalt Company" et insinue que le maire se fait le protecteur de cette compagnie qui n'a jamais fait que de mauvais ouvrages. Il faut faire un essai nouveau.

L'échevin Ricard parle dans le même sens. Il est absolument en faveur d'une nouvelle expérience.

L'échevin Lavalée, trouve que l'expérience sera un peu coûteuse et trop risquée. Si l'on veut expérimenter les mérites des différentes compagnies, on doit le faire sur une plus petite échelle.

La position prise par le maire est sanctionnée par les échevins Payette, Oumet et Martineau.

Finalement, le maire est avisé de ne pas signer le rapport avant la prochaine assemblée du conseil.

L'INDEMNITE DE M. ATWATER

Le rapport accordant une indemnité de \$700 à M. Atwater, a soulevé une vive discussion. Cette indemnité est proposée pour le récompencher de ses services rendus à la cour Suprême du Canada, lors du fameux procès entre la cité de Montréal et la ville de St-Cungonde.

MM. les échevins Couture et Larivière sont d'avis que les avocats de la cité doivent donner leurs services gratuitement à la ville — ou mieux sans autres honneurs que le gros salaire qui leur est payé.

M. l'échevin Laporte explique que les avocats de la cité ne sont pas obligés de faire un travail du genre que celui que M. Atwater s'est imposé, à la demande expresse de M. Ethier, et puis, la ville a bénéficié dans une si large mesure du travail de M. Atwater qu'elle lui doit bien cette gratification.

Le rapport est ensuite adopté — Les échevins Couture et Larivière dissident.

MONTREAL CARICATURE

M. l'échevin Larivière dénonce les caricatures publiées par un journal anglais de cette ville et dans lesquelles la ville est représentée comme un cloaque infect et dans lequel se baignent les visiteurs. Il trouve que ces plaisanteries de mauvais goût nuisent au mouvement des touristes vers la métropole du Canada. C'est un mal public qu'il faudrait guérir sans plus tarder.

Les échevins Sadler et Larivière parlent dans le même sens.

— L'étude du rapport de la commission des finances, demandant de prendre \$10,000 à même les fonds de l'hôpital civique est renvoyée à la prochaine séance, à la suggestion de l'échevin Sadler.

LE SITE DE L'HOPITAL CIVIQUE

La proposition de l'échevin Claurine de changer le site de l'hôpital civique que l'on a soulevé une discussion quelque peu aigüe. L'échevin Lavalée a été particulièrement virulent dans ses remarques. Ce sera la troisième fois que le conseil aura à se prononcer sur le choix du site de l'hôpital projeté. Il espère que cette fois, le choix sera définitif. Le site de la ferme Fletcher a été approuvé par les médecins, le conseil n'a d'autre alternative que celle de sanctionner ce choix.

Après quelques remarques pour ou contre la ratification du choix de la ferme Fletcher, le vote est pris et la motion de l'échevin Claurine est perdue par une majorité de 10 voix.

Le détail du vote est comme suit: Contre la motion: — Laporte, Vallières, Robertson, Chausse, Ames, Lavalée, Couture, Turner, Gallery, Wilson, Larivière, Lespérance, Bumbay, Lamarque, Ricard, Carter, Nelson, N. Laporte, Walsh, Giroux et Payette — 21.

Pour: — LeDief, Claurine, Sadler, Oumet, Ekers, Martineau, Robillard, L. A. Lapointe, Payette, Lemay et Hébert — 11.

— La question d'accorder \$1,000 à la commission d'hygiène, pour préparer les plans du nouvel hôpital, est ensuite discutée.

L'échevin Martineau voudrait que le montant de \$1,000 soit déduit et que les architectes s'engagent à ne pas demander davantage. Il serait imprudent de demander un tel contrat sans mettre de restriction.

L'échevin L. A. Lapointe est d'opinion qu'on ne devrait accorder aucun montant pour la préparation des plans du nouvel hôpital, avant que la question des \$10,000 à titre accordés pour les trottoirs permanents ne soit résolue.

Après quelques remarques des échevins Laporte et Giroux la question est

résolue dans le sens de l'amendement Martineau, par un vote de 27 contre 7.

LES UNIFORMES DE LA POLICE

Le rapport de la commission de police recommandant d'accorder le contrat d'uniformes de la police à M. Charlebois, a été adopté, par une voix de majorité. Après une longue, très longue discussion d'ailleurs, presque tous les membres du conseil ont pris part. Le rapport a été en définitive adopté bien que la soumission de M. Charlebois n'ait pas été la plus basse. Les échevins Lamarque et LeDief ont justifié le rapport en disant que les habits de M. Charlebois n'avaient pas été à la critique; on ne peut faire le même compliment à MM. Drolet et Dufour. Ces voix, appuyées par les échevins Walsh, Laporte et Gallier, ont combattu par les échevins Lavalée, Couture, Oumet, Robillard, Claurine et Bumbay.

L'EMPRUNT CIVIQUE

— Le rapport des soumissions à l'emprunt civique est renvoyé à la prochaine séance. L'échevin Larivière regrette le nouveau délai qui empêchera peut-être la ville d'accepter l'offre de \$81,250.

L'échevin Martineau demande de quelle façon la ville comblerait le déficit créé par l'acceptation éventuelle d'une soumission en l'occurrence de \$81,250.

Une réponse sera faite à cette question. On affirme que la ville ne sera pas embarrassée de trouver de l'argent pour combler ce vide.

LA PIERRE A MACADAM DE LA PISCINE

L'échevin Larivière s'informe si la ville reçoit sa quote-part de la pierre qui est cassée par les détenus de la prison de Montréal. Il dit que les municipalités avoisinantes de Montréal ont gratuitement reçu, à sa connaissance, des quantités considérables de cette pierre, sur les recommandations de leur député.

M. le maire Cochrane dit que cette question est tout à fait nouvelle pour lui; il prendra les informations nécessaires et à la prochaine assemblée du conseil, il espère

A SHERBROUKE

(Correspondance spéciale)

Sherbrooke, 10 — Environ 300 de nos compatriotes de Berlin Falls, de ces villages voisins arrivèrent à Sherbrooke le dimanche matin par train spécial. Ils étaient accompagnés par la famille de Berlin Falls. La journée ne fut pas propice aux excursionnistes, mais comme le plaisir compensait des parents ou des amis en ville leur court séjour ici fut tout de même agréable.

L'Harmonie invita les membres de la fanfare de Berlin Falls dans ses salles et durant l'après-midi ils firent de la musique et du chant et s'amusaient fort agréablement malgré le mauvais temps.

Notre compatriote, M. P. Desbarnais, revenant le 5 courant, de Worcester, Mass., où il se rendait, appelé par la mort de son frère Elzéar Desbarnais, décédé à l'hôpital St-Vincent, le 30 mai dernier. Le décès a succédé à une maladie de cœur dont il souffrait depuis longtemps. Ses funérailles ont eu lieu de la résidence de sa nièce Mme Joseph Colette, de la rue Notre-Dame.

Le service funéraire fut célébré à l'église St-Joseph par le R. V. M. Fr. Fontaine, assisté de MM. les abbés Guenier et Turri comme diacres et sous-diacres. A l'officiation, Mme R. D. Lachapelle rendit avec talent "Love's Last Farewell" de Schubert. L'interieur de l'église était décoré de riches draperies de deuil. L'illumination fut faite au chœur. Notre Dame. Le corps était porté par MM. Georges Huot, président de la Société St-Jean-Baptiste, Fr. Lussier, J. Simard et Charles E. Gaudin. Feu Elzéar Desbarnais était le frère de l'époux du comte de Berlin et de Mme Jeffrey Lepin, de cette ville.

Il y eut réunion générale de la Société St-Jean-Baptiste dimanche soir, à la salle de l'Union St-Joseph, le programme de la célébration a été adopté. La société a accepté l'invitation des sociétés St-Jean-Baptiste de Québec de se faire représenter aux grandes fêtes du 23 juin, par son président, M. T. Bélanger, et quelques autres délégués, dont le choix a été laissé au président.

L'Union St-Joseph de Sherbrooke a clôturé la série de ses réunions littéraires par une dernière séance qui aura lieu le 22 juin. M. l'abbé Aubier, professeur de littérature au Séminaire, y sera conféré ce soir. Deux jeunes étudiants résidents ont obtenu quelques étrophes tirées des œuvres de notre poète national. Les recettes provenant de cette séance seront employées à faire acheter une messe pour le repos de l'âme de Crémazie.

Je suis informé par M. l'abbé E. V. Charost, secrétaire, que la prochaine convention des Missionnaires Agricoles sera tenue à Ste-Anne de La Pérade, les 15 et 16 juillet prochains. Le programme de la convention sera bientôt rendu public.

La compagnie de salaison Hovey Frères, fait construire un abattoir près de son usine. On rapporte que le conseil adoptera un règlement obligeant tous les bouchers de faire abattre leurs animaux dans ce nouvel abattoir qui sera sous la surveillance d'un inspecteur spécial.

Depuis deux semaines, des électriciens sont occupés à réinstaller la lumière électrique à la cathédrale et à l'évêché abandonnés depuis quelques années.

Les candidats des Cantons de l'Est aux examens de juillet pour l'admission à l'École de droit sont MM. L. St-Laurent, du Séminaire de cette ville, R. P. Wallace et F. Glasgow de l'Académie de Coaticook.

Les élèves du couvent de la Congrégation ont sacrifié leurs prières pour contribuer aux dépenses de l'agrandissement de cette institution. La clôture des classes le 19 juin, sera marquée par un brillant concert musical qui aura lieu dans l'après-midi.

M. Georges Morin, un des citoyens les plus en vue de St-François-Xavier de Brompton, a été élu maire de cette pa-

roisse, lundi dernier. Cette élection était devenue nécessaire par suite du départ de M. Joseph John, maire élu en février dernier. M. Morin n'est âgé que de 39 ans et habite le canton de Brompton depuis 24 ans. Il a pris part à la fondation de la paroisse, il y a à peu près 15 ans. Son père, M. E. X. Morin, originaire de St-François de la Rivière du Sud, en bas de Québec, est âgé de 81 ans.

Le départ du 21me pèlerinage associé du diocèse de Sherbrooke à Ste-Anne de Beaurépré aura lieu le 23 courant au soir. Le retour s'effectuera le 24. Les pèlerins seront libérés de se rendre à Ste-Anne par le Grand-Tronc ou la Québec Central. Le pèlerinage est sous la direction de Mgr Languey.

Le séminaire sera représenté aux fêtes de Québec par Mgr Tanguay et M. l'abbé Castonguay.

MM. les abbés Gagnon et Bégin seront les représentants du séminaire pour les corrections universitaires qui commenceront à l'Université Laval de Québec le 22 courant.

"Le Progrès de l'Est" est déménagé dans ses nouveaux bureaux et son installation est à peu près terminée. Son numéro de vendredi dernier a été imprimé dans ses nouveaux ateliers. L'endroit est bien central et fort bien situé pour une imprimerie de ville.

M. J. A. Bouquet a fait exécuter de jolies peintures à la façade de son magasin qui en ont changé complètement l'apparence. Les colonnes du premier étage imitent le marbre de divers pays, les étages supérieurs la destination de grands établissements commerciaux de Paris. C'est un ouvrage en peinture unique en notre ville et qui distingue le magasin de M. Bouquet de tous les autres magasins du même genre dans notre métropole. Ces travaux sont exécutés par un peintre parisien, M. Delvaux.

Un accident de voiture s'est produit samedi sur la rue Belvidère, M. et Mme Win. Smith reconstruisant du marché lorsqu'en tournant la rue King, près de l'usine Paton, leur cheval prit la peur et se lança à fond de train dans la direction du chemin Belvidère où demeurait M. et Mme Smith. L'une des roues de leur véhicule frappa un obstacle en tournant le pont du C. P. R., et vola en éclats.

Le cheval continua sa course. A la position des rues Galt et Drummond l'autre roue du train de l'avant de la voiture se détacha. Le travail se brisa et le cheval se trouva libre. Mme Smith fut projetée violemment tête première sur le sol. M. Smith, plus heureux, tomba sans se blesser. Lorsqu'on vint au secours de Mme Smith elle avait perdu la connaissance, s'étant fendu la tête au coin d'un poteau. On la fit transporter à l'hôpital protestant par l'ambulance et le Dr Smith fut appelé à lui donner les premiers soins.

M. Smith est dans une condition satisfaisante; son rétablissement est assuré malgré les épreuves qu'on lui éprouvées sur les conséquences de cet accident.

LA DIARRHÉE AFFAIBLIT LE SYSTEME

Et si on ne l'arrête pas elle devient à l'état chronique. Nul remède n'est à comparer à la Nervine, qui agit spécialement préparée pour l'estomac et les troubles digestifs. Comme remède radical contre les troubles digestifs, dans l'estomac, malade d'ici, la Nervine surpasse tout dans la branche médicale, c'est un remède indispensable à la maison et ne coûte que 25 cents. Achetez-en une bouteille aujourd'hui.

Essayez les Pilules de Mandragore du Dr Hamilton.

LE MEURTRIÈRE HANSEN

M. Geo. Mathieu, le dévoué défenseur du meurtrier Hansen, est parti hier, pour Ottawa. Aujourd'hui, il tentera un dernier effort, au près du juge de la justice, pour obtenir la commutation de la sentence du meurtrier Hansen.

UN PORTRAIT PAR JOUR

M. LOUIS MORASSE, ANCIEN MAIRE DE SOREL

Au nombre des hommes les plus en vue à Sorel, se trouve sans contredit M. Louis Morasse, ex-maire.

Né à Sorel, le 16 septembre 1837, du mariage de feu M. Christin Morasse et de Dame Catherine Bédard. Sa famille était originaire de Paris, et vint en 1794, s'établir à Saint-Pierre-de-Pocquets. Elle portait à cette époque le nom de "Pacaud de Moras".

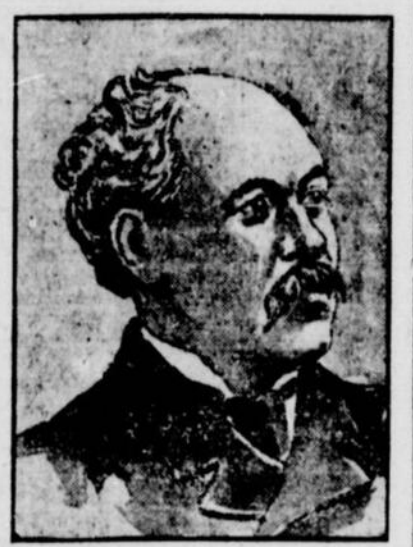
Il passa quatre ou cinq ans, de 1847 à 1851 à l'école des Frères de la Doctrine Chrétienne.

En maintes occasions, M. Morasse a montré qu'il a la mémoire du cœur, et qu'il est resté dévoué aux leçons, aux enseignements de ses jeunes années, les plus heureuses de la vie. Il se plaît, parfois encore, à évoquer le souvenir d'un des bons frères qui lui ont donné l'instruction.

M. Morasse n'avait que 16 ans, lorsqu'il perdit son père.

M. Morasse avait débuté en 1857, à bord de l'"Alliance", d'abord comme comptable, ensuite comme apprenti pilote. Ses progrès furent rapides, et il ne tarda pas à devenir capitaine.

M. Morasse est grand propriétaire. Ses biens-fonds représentent un montant considérable.



M. LOUIS MORASSE

Puis il entra au service de la Compagnie du Richelieu, et passa 18 ans à cette dernière, tant comme pilote que comme capitaine, soit à bord du "Napoleon" ou du "Victoria", soit à bord du "Berthier" ou d'autres bateaux de la Compagnie. Le capit. J. B. Labelle avait de son côté fait son chemin, et il fut un temps où les noms des capit. Labelle et Morasse étaient dans toutes les bouches, et leur amitié, leur courtoisie envers les touristes et les passagers, le thème des louanges de tous les journaux.

En 1875, le capit. Morasse, qu'aucun lien ne rattachait plus à la Compagnie du Richelieu, fut promu à occuper la place de capitaine sur un des bateaux de la Compagnie Union. Il accepta, prit le commandement du vapeur "Athenian".

Lorsque la Compagnie Union mit fin à l'opposition sérieuse qu'elle faisait depuis deux ans à la Cie Richelieu, le capit. Morasse en profita pour prendre sa retraite et se retirer définitivement de la navigation.

Il ouvrit sur ces entrefaites un bureau d'escompte, et s'occupa quelques années durant de finance, pour laquelle il avait montré des dispositions précoces et de rares aptitudes.

Il devint dans l'intervalle propriétaire de l'établissement, imprimerie, etc., de la "Gazette de Sorel", qu'il cède peu après à d'autres. Ce fut là comme la dernière étape de sa carrière active.

La maladie, la mauvaise santé, le for-

THE DE CEYLAN

VERT OU NOIR

Oui, il est d'un bon jugement pour chaque ménagère de faire usage de Thé de Ceylan. Il n'est pas à comparer à aucun autre thé, car il possède davantage les qualités essentielles du thé — la PURETÉ et l'ECONOMIE.

LICITATION

Le onzième jour du mois de juin 1902, à onze heures de l'avant-midi, sera tenu à l'enchère publique au bureau de M. Marcotte Frères, enchanteurs licencés, au No. 69 de la rue Saint-Jacques, à Montréal, l'immeuble suivant, savoir :

Un terrain connu et désigné comme lot numéro trois cent cinquante et un des plans et livres de renvoi officiels du quartier Sainte-Marie, en la cité de Montréal, contenant vingt-quatre pieds de front mesure anglaise sur trente-cinq pieds de profondeur, mesure française, et plus ou moins, borné en front par la rue Phéas avec les maisons et bâtiments desus érigées, et les servitudes suivant titre à cet effet. Le dit immeuble fait partie de la succession de feu Demoiselle Céline Gauthier, en son vivant de Montréal.

Pour les conditions, s'adresser au notaire soussigné, No. 15 rue St-Jacques, Montréal.

20-27-10

W. J. PROULX, Notaire



Le meilleur Cable d'Acier

De toutes qualités
De toutes sortes
Pour tous les usages

Demandez le Catalogue

Cable métallique spécial pour
Ancres, Volantines, Travaux de transmission pour minéral et pour le bois.

Dominion Wire Rope Co., Ltd.

Montréal, 114-116, 118, 120, 122, 124, 126, 128, 130, 132, 134, 136, 138, 140, 142, 144, 146, 148, 150, 152, 154, 156, 158, 160, 162, 164, 166, 168, 170, 172, 174, 176, 178, 180, 182, 184, 186, 188, 190, 192, 194, 196, 198, 200, 202, 204, 206, 208, 210, 212, 214, 216, 218, 220, 222, 224, 226, 228, 230, 232, 234, 236, 238, 240, 242, 244, 246, 248, 250, 252, 254, 256, 258, 260, 262, 264, 266, 268, 270, 272, 274, 276, 278, 280, 282, 284, 286, 288, 290, 292, 294, 296, 298, 300, 302, 304, 306, 308, 310, 312, 314, 316, 318, 320, 322, 324, 326, 328, 330, 332, 334, 336, 338, 340, 342, 344, 346, 348, 350, 352, 354, 356, 358, 360, 362, 364, 366, 368, 370, 372, 374, 376, 378, 380, 382, 384, 386, 388, 390, 392, 394, 396, 398, 400, 402, 404, 406, 408, 410, 412, 414, 416, 418, 420, 422, 424, 426, 428, 430, 432, 434, 436, 438, 440, 442, 444, 446, 448, 450, 452, 454, 456, 458, 460, 462, 464, 466, 468, 470, 472, 474, 476, 478, 480, 482, 484, 486, 488, 490, 492, 494, 496, 498, 500, 502, 504, 506, 508, 510, 512, 514, 516, 518, 520, 522, 524, 526, 528, 530, 532, 534, 536, 538, 540, 542, 544, 546, 548, 550, 552, 554, 556, 558, 560, 562, 564, 566, 568, 570, 572, 574, 576, 578, 580, 582, 584, 586, 588, 590, 592, 594, 596, 598, 600, 602, 604, 606, 608, 610, 612, 614, 616, 618, 620, 622, 624, 626, 628, 630, 632, 634, 636, 638, 640, 642, 644, 646, 648, 650, 652, 654, 656, 658, 660, 662, 664, 666, 668, 670, 672, 674, 676, 678, 680, 682, 684, 686, 688, 690, 692, 694, 696, 698, 700, 702, 704, 706, 708, 710, 712, 714, 716, 718, 720, 722, 724, 726, 728, 730, 732, 734, 736, 738, 740, 742, 744, 746, 748, 750, 752, 754, 756, 758, 760, 762, 764, 766, 768, 770, 772, 774, 776, 778, 780, 782, 784, 786, 788, 790, 792, 794, 796, 798, 800, 802, 804, 806, 808, 810, 812, 814, 816, 818, 820, 822, 824, 826, 828, 830, 832, 834, 836, 838, 840, 842, 844, 846, 848, 850, 852, 854, 856, 858, 860, 862, 864, 866, 868, 870, 872, 874, 876, 878, 880, 882, 884, 886, 888, 890, 892, 894, 896, 898, 900, 902, 904, 906, 908, 910, 912, 914, 916, 918, 920, 922, 924, 926, 928, 930, 932, 934, 936, 938, 940, 942, 944, 946, 948, 950, 952, 954, 956, 958, 960, 962, 964, 966, 968, 970, 972, 974, 976, 978, 980, 982, 984, 986, 988, 990, 992, 994, 996, 998, 1000.

La Compagnie de Vitres de Montréal

A. T. EARL, Propriétaire.



Montre

Gratuite

Pour introduire les piles dans le fond de la montre, il faut enlever la pile et la remplacer par une nouvelle pile.

GRATUITEMENT

Pour introduire les piles dans le fond de la montre, il faut enlever la pile et la remplacer par une nouvelle pile.

GRATUITEMENT

Pour introduire les piles dans le fond de la montre, il faut enlever la pile et la remplacer par une nouvelle pile.

GRATUITEMENT

Pour introduire les piles dans le fond de la montre, il faut enlever la pile et la remplacer par une nouvelle pile.

GRATUITEMENT

Pour introduire les piles dans le fond de la montre, il faut enlever la pile et la remplacer par une nouvelle pile.

GRATUITEMENT

Pour introduire les piles dans le fond de la montre, il faut enlever la pile et la remplacer par une nouvelle pile.

GRATUITEMENT

Pour introduire les piles dans le fond de la montre, il faut enlever la pile et la remplacer par une nouvelle pile.

GRATUITEMENT

Pour introduire les piles dans le fond de la montre, il faut enlever la pile et la remplacer par une nouvelle pile.

GRATUITEMENT

Pour introduire les piles dans le fond de la montre, il faut enlever la pile et la remplacer par une nouvelle pile.

GRATUITEMENT

Pour introduire les piles dans le fond de la montre, il faut enlever la pile et la remplacer par une nouvelle pile.

GRATUITEMENT

Pour introduire les piles dans le fond de la montre, il faut enlever la pile et la remplacer par une nouvelle pile.

GRATUITEMENT

Pour introduire les piles dans le fond de la montre, il faut enlever la pile et la remplacer par une nouvelle pile.

GRATUITEMENT

Pour introduire les piles dans le fond de la montre, il faut enlever la pile et la remplacer par une nouvelle pile.

GRATUITEMENT

Pour introduire les piles dans le fond de la montre, il faut enlever la pile et la remplacer par une nouvelle pile.

GRATUITEMENT

Pour introduire les piles dans le fond de la montre, il faut enlever la pile et la remplacer par une nouvelle pile.

GRATUITEMENT

Pour introduire les piles dans le fond de la montre, il faut enlever la pile et la remplacer par une nouvelle pile.

GRATUITEMENT

Pour introduire les piles dans le fond de la montre, il faut enlever la pile et la remplacer par une nouvelle pile.

GRATUITEMENT

Pour introduire les piles dans le fond de la montre, il faut enlever la pile et la remplacer par une nouvelle pile.

GRATUITEMENT

Pour introduire les piles dans le fond de la montre, il faut enlever la pile et la remplacer par une nouvelle pile.

GRATUITEMENT

Pour introduire les piles dans le fond de la montre, il faut enlever la pile et la remplacer par une nouvelle pile.

GRATUITEMENT

Pour introduire les piles dans le fond de la montre, il faut enlever la pile et la remplacer par une nouvelle pile.

GRATUITEMENT

Pour introduire les piles dans le fond de la montre, il faut enlever la pile et la remplacer par une nouvelle pile.

GRATUITEMENT

Pour introduire les piles dans le fond de la montre, il faut enlever la pile et la remplacer par une nouvelle pile.

GRATUITEMENT

Pour introduire les piles dans le fond de la montre, il faut enlever la pile et la remplacer par une nouvelle pile.

GRATUITEMENT

Pour introduire les piles dans le fond de la montre, il faut enlever la pile et la remplacer par une nouvelle pile.

GRATUITEMENT

Pour introduire les piles dans le fond de la montre, il faut enlever la pile et la remplacer par une nouvelle pile.

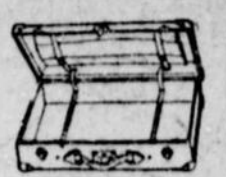
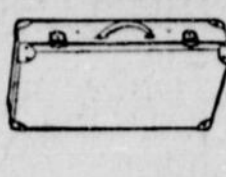
GRATUITEMENT

Pour introduire les piles dans le fond de la montre, il faut enlever la pile et la remplacer par une nouvelle pile.

COLONIAL HOUSE SQUARE PHILLIPS

DEPARTEMENT DES

Valises et Sacoques



Nous exposons actuellement une très grande variété de Portemanteaux pour Dames et Messieurs, en cuir à semelle, veau marin, Rhinocéros, Buffalo et Alligator, avec ou sans accessoires. Aussi Portemanteaux avec divisions. Nos Portemanteaux en cuir solide à \$75.00 sont la meilleure valeur en ville. Nos prix varient jusqu'à \$175.00.

Nous avons aussi une grande variété de Sacoques pour Dames et Messieurs, en cuir et dans de nouvelles formes, avec ou sans accessoires, les prix varient de \$1.50 à \$150.00.

Les Valises Speciales Colonial House

sont sans égales pour la valeur. Aussi, Valises spéciales pour hommes, Valises pour jupes de dames, Boîtes et Valises pour chapeaux de dames et d'hommes, Trousses, Courroies de valises, courroies pour rugs, pour châles et parapluies. Réparations de première classe exécutées à bref délai.

5 pour cent d'Escompte au Comptant.

Ecrivez pour notre catalogue illustré.

HENRY MORGAN & CO., Montréal

DISTRIBUTIONS DE PRIX

MM. les Commissaires d'Ecoles, Secrétaires, Instituteurs et Instituteuses sont invités à visiter notre grand choix de livres de récompenses pour les écoles, certainement le plus considérable au Canada, comprenant les éditions des Maisons Mame, Desclée, Barbou, Lefort et l'ancienne maison Cadieux & Derome.

Stock de Faillite

Plus de \$8,000 de ces livres devront être vendus à grand rabais d'ici au 1er juillet pour faire place aux nouvelles importations d'automne pour notre commerce de GROS.

Livres de prières, Imagerie de toutes sortes — petits articles de fantaisie, médaillons, albums illustrés, etc., très recherchés aussi pour les récompenses, seront vendus à MOITIÉ PRIX.

Une visite est sollicitée. Informations par correspondance fournies le même jour.

Librairie Granger

FLAVIEN J. GRANGER, Administrateur

1003 rue NOTRE-DAME 4-6-10 MONTREAL

FUMEZ LE CIGARE



55 cents, ma-j-a-jno EXIGEZ-LE

JEUNESSE ET FORCE

Secouez les Chaînes qui vous Ecrasent.

La Nature a voulu faire de vous un homme fort. Vous avez l'physique, la constitution et vous ne ressentez pas la force, la vigueur, l'ambition que l'on attend d'un homme de votre âge. Qu'est-ce que c'est? Pourquoi ce manque de vitalité? Le principe de la virilité? Vous l'avez perdue, de quelque manière. Reprenez-la, sentez-vous jeune, paraissez jeune, soyez jeune. La vie est belle quand vous avez la santé, je puis vous aider.

AGISSEZ A PRÉSENT. Aujourd'hui même ne tardez pas une question qui est la clef de votre bonheur futur, ne permettez pas à la maladie de détruire toutes les possibilités d'un plaisir futur pour vous. Quelques soit votre condition aujourd'hui, vous ne améliorerez en vieillissant. La vieillesse demande une plus grande force vitale, et plus vous vieillirez, plus prononcée et plus apparente sera votre faiblesse; ainsi guérissez-la maintenant, guérissez-la tandis que vous êtes jeune. C'est le temps, tandis que l'énergie vitale est encore chaude, elle peut être rallumée facilement par l'électricité et la Centrale Electrique du Dr. McLaughlin vous donnera la force si vous l'essayez à présent.

Ma ceinture est garantie être la plus forte au monde et elle donne un courant de chaleur douce et enflammée, courant à travers le corps sans produire sensation de piquet et de brûlure causée par les ceintures vieux genres. Mes inventions spéciales — l'électro-cousine et le régulateur — préviennent cette horreur.

Il m'a fallu vingt ans pour perfectionner ma ceinture en la manière dont je l'emploie à présent, mais il n'y a pas d'essai adhésif. Ma ceinture guérit pendant que vous dormez et ne cause aucun trouble. Si vous êtes épuisé par un dur labeur ou toute autre raison, si vous avez ces douleurs qui vont et viennent dans le dos, les épaules et les hanches; si votre estomac est faible, vos reins et la vessie malades, ou si vous êtes un homme ou une femme ayant quelque maladie que vous avez essayée en vain de guérir par les drogues, je vous guérirai d'abord et vous ne paierez ensuite.

Que pouvez-vous demander de plus? Je veux avoir toutes les chances de vous guérir, et si j'échoue vous aurez la satisfaction de savoir que l'une des Centrales Electriques, les meilleures, les plus fortes au monde a échoué. Tout ce que vous perdez, c'est votre temps. Ma confiance et ma méthode me permettent d'offrir à tout homme ou femme qui emploiera ma ceinture à mon risque pour

PAYER APRES GUERISON

LIVRE GRATIS. J'ai publié un livre de 30 pages, bien illustré et rempli de vérités pour les hommes et les femmes qui manquent de vitalité, qui sont faibles et déprimés. Il vaut la peine d'être lu. Si vous avez tout essayé et si vous ne croyez à rien, ce livre vous ramènera à la vérité. Je l'envoie gratuitement et soigneusement cacheté. Venez, si possible, et consultez-moi personnellement.

AVERTISSEMENT. Méfiez-vous de maisons offrant un morceau mince de feutre pour remplacer mes électrodes cousues. Il faut les faire trépaner dans l'eau mais ils séchent promptement et deviennent sans courant. Mes électrodes cousues sont mon invention exclusive et ne peuvent pas être imitées.

Si vous avez une de ces anciennes ceintures démodées produisant des cloches, je la prendrai en échange pour une des miennes. Je fais ceci non pas parce que cette ceinture m'est utile, car elle ne l'est pas, mais pour faire connaître la valeur de ma ceinture aux gens qui ont été trompés par les fausses réclames de maisons vendant un article à bon marché d'aucune valeur.

Dr. M. H. McLAUGHLIN, 214, rue St-Jacques, MONTREAL, Canada

Heures de bureaux: De 9 h. a.m. à 6 h. p.m., les mercredi et samedi jusqu'à 9 h. p.m.; les dimanche, de 10 h. a.m. à 1 h. p.m.

Soyez sur vos Garde

**Un malfaiteur court les villes et campagnes,
et s'attaque de préférence aux faibles.
Son signalement**

De tout temps il y a eu des vilains pour faire de vilaines choses. Aujourd'hui est-ce cause de dégénérescence ?

Mais le pire malfaiteur de l'humanité est l'humanité elle-même. En effet qu'est-ce qui cause plus de tort aux individus et qui dissémine le plus rapidement la famille, si ce n'est la maladie !

La cruelle, sous ses divers synonymes qu'elle se présente tient toujours d'ici-maint le même glaive pour exécuter partout la même sentence.

Depuis quelques années c'est surtout sous le vocable trop répandu hélas ! de névralgie qu'elle se présente à nos portes sans coup férir.

Comment la reconnaître ? Car c'est un ennemi qu'il faut démasquer et démarmer pour le combattre plus à l'aise.

Si vous constatez votre sang s'asséchant, que vous aillardez tant soit peu, que la volonté vous abandonne, en un mot, que le système est hors d'ordre, il n'y a pas à hésiter, la névralgie s'est emparée de vous et elle menéa affreusement.

Il n'y a véritablement qu'un moyen de vous en défaire, c'est l'emploi du seul remède qui puisse la potchasser sans chance de retour.

Si vous voulez vous en débarrasser sur le champ, appliquez sur le mal une

Le traitement est toujours efficace pourvu qu'il soit accompagné de Ferronezine.

La Ferronezine nourrit et purifie le sang et fait ainsi bien vite regagner le poids perdue. Avec un pareil reconstituant les attaques de névralgie ne sont pas à redouter.

La combinaison de la Nerviline et du Ferronezine dans le traitement de la Névralgie est d'un effet merveilleux et guérit assurément là où tous autres médicaments ont failli.

W SCOTT & SONS

W. SCOTT & SONS,
1739 RUE NOTRE DAME.

GALERIES de PEINTURES et d'AQUARELLES.

Importateurs de beaux **Tapis et de Rugs** de Perse et de Russie.



N. CUSSON & CIE, ' VICTORIA CROSS ' FAIT PAR
Montreal, L'UNION
Ligue, Tournoi, Grand-prix

VOITURES
légères de route et de promenade,



roues basses ou élevées, bandages en caoutchouc ou en acier.

Voitures express d'épiciers. Con-cords légers et pesants, Boston, Stan-hope, Voitures Golf, Traps, Voitures de ferme, Harnais.

B. J. LATIMER & CO.

NOUVELLES D'OTTAWA

(Correspondance spéciale)

Ottawa, 10. — La commission d'embellissement d'Ottawa et les représentants de la ville ont décidé aujourd'hui la question d'un tunnel sous la voie du Canadien Atlantique et n'ont pas réussi à entendre.

La ville de Hull a pris une injonction contre la succession Scott pour l'empêcher de procéder avec la démolition du mur que les employés de cette dernière ont attaqué. MM. Champagne, M.P., et Andron sont descendus à Québec ce soir pour faire intervenir le gouvernement dans cette difficulté.

**CACHETS DU DR FRED. DEMERS
CONTRE LE MAL DE TÊTE**

Le Lundi, Sa Grande se sera de retour
Ottawa.

La retraite annuelle s'ouvrira le 12 juillet ; une centaine de prêtres y assisteront.

— On parle d'empêcher à l'avenir les sorties de baïes à Hull le dimanche comme elles le sont à Ottawa et, cela, pour chaque cachet.

M-m-j-v

A BERTHIER

Une voiture dans la rivière Bayonne

Berthier, 10. — Un accident qui aura

— M. John H. McMillan, a été nommé maître de poste de Newington, pour remplacer feu M. George McDonald.

— Une statue de bronze pour commémorer la mémoire des soldats de l'île du

—L'appel de Fred Lee Rice condamné à mort à Toronto pour le meurtre d'un instable sera entendu en cour suprême mercredi.

—M. George Rainboth, un des plus anciens d'Ankober, a été élu gouverneur.

ne croient à venir être le mourant, et de ses fils a dû être maître de ce village.

— M. Fred W. Smith, commis dans le bureau du comptable du département de l'Agriculture vient de mourir après une courte maladie.

— M. Alfred Thériault, du ministère de

marine a complètement posé d'un nouveau feu, au phare du lac d'Ymler. C'est feu au gaz acétylène, invention du Rodolphe Chevrier, et manufacturé à Essiville. M. Thériault posera de petites lumières à Oka et à l'Orignal sur des poteaux, et à Pointe Clark, sur le lac

ron, à Godefroid et à Kincardine. A. Robi-
M. Genand, frappé d'une congestion | taille, 354 St-Paul, Montréal. 90 L



vie. — Demandez-le à votre épicièr.

Petites Annonces

Tarif des Petites Annonces dans "LA PATRIE"

Emploi demandé.....	20
Chambre à louer.....	mois
Situation vacante.....	mois
Agents demandés.....	mois
Employés demandés.....	mois
Servantes demandées.....	3
Maison à louer.....	insertions
A vendre.....	10c
propriété à vendre.....	10c

EMPLOI DEMANDÉ

EMPLOI DEMANDÉ—Jeune homme ayant fait cours classique, enseignement latin, anglais, français, au collège. Accepterait emploi de secrétaire. S'adresser à 201 Shaw, Montréal, 57-3.

POSITION DEMANDÉE—Jeune homme de 20 ans, diplômé de l'Université, très bon français, sachant bien conduire les chevaux, très actif et très sérieux, demande position comme tel ou autre. Rodolphe, 201 Shaw, Montréal, 57-3.

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT

1544, rue Notre-Dame, vis-à-vis l'Hôtel de Ville, mais de l'autre côté, toutes les heures. On y trouve des renseignements sur les emplois, on y trouve des renseignements sur les emplois, on y trouve des renseignements sur les emplois.

LAVAGES DEMANDÉS

LAVAGE—On demande des lavages à domicile. A ouvrage garanti, conditions des plus faciles. 203 Amherst, 58-3.

SITUATIONS VACANTES

AGENT—On demande un agent sollicitateur, haut salaire payé. S'adresser de suite à Adèle, 1000, rue de la Montagne, 57-3.

ASSISTANT—On demande un assistant-cuisinier, 101 St-Laurent, 58-3.

BONNE—On demande une jeune bonne à 400 rue St-Hubert. Irène à la campagne, 59-3.

BARBIER—On demande un jeune barbière ayant un peu d'expérience. Grand garçon. 57-3.

BONNE—On demande une bonne pour prendre le souper d'un bébé, deux ans. S'adresser à 404 Avenue Laval, 57-4.

CORDONNIER—On demande un cordonnier, pour ouvrage de pratiques. S'adresser au 208 des Carrières, quartier St-Denis, 58-3.

COMMISS—On demande immédiatement un jeune commis. S'adresser à Jetté et Lemoine, 202 rue St-Laurent, 58-3.

COMMISS—On demande deux commis dans l'épicerie. S'adresser à 217 Barre, 58-3.

COMMISS—On demande un commis dans un magasin de ferronnerie. Pouget, Agre, épicerie et salade délicate. S'adresser D., la "Patrie", 58-3.

COMMISS—On demande un commis épicerie d'un couple d'années d'expérience, parlant anglais et français. Bonnes références exigées. S'adresser à M. Napoléon, 1021, 1022, 1023, 1024, 1025, 1026, 1027, 1028, 1029, 1030, 1031, 1032, 1033, 1034, 1035, 1036, 1037, 1038, 1039, 1040, 1041, 1042, 1043, 1044, 1045, 1046, 1047, 1048, 1049, 1050, 1051, 1052, 1053, 1054, 1055, 1056, 1057, 1058, 1059, 1060, 1061, 1062, 1063, 1064, 1065, 1066, 1067, 1068, 1069, 1070, 1071, 1072, 1073, 1074, 1075, 1076, 1077, 1078, 1079, 1080, 1081, 1082, 1083, 1084, 1085, 1086, 1087, 1088, 1089, 1090, 1091, 1092, 1093, 1094, 1095, 1096, 1097, 1098, 1099, 1100, 1101, 1102, 1103, 1104, 1105, 1106, 1107, 1108, 1109, 1110, 1111, 1112, 1113, 1114, 1115, 1116, 1117, 1118, 1119, 1120, 1121, 1122, 1123, 1124, 1125, 1126, 1127, 1128, 1129, 1130, 1131, 1132, 1133, 1134, 1135, 1136, 1137, 1138, 1139, 1140, 1141, 1142, 1143, 1144, 1145, 1146, 1147, 1148, 1149, 1150, 1151, 1152, 1153, 1154, 1155, 1156, 1157, 1158, 1159, 1160, 1161, 1162, 1163, 1164, 1165, 1166, 1167, 1168, 1169, 1170, 1171, 1172, 1173, 1174, 1175, 1176, 1177, 1178, 1179, 1180, 1181, 1182, 1183, 1184, 1185, 1186, 1187, 1188, 1189, 1190, 1191, 1192, 1193, 1194, 1195, 1196, 1197, 1198, 1199, 1200, 1201, 1202, 1203, 1204, 1205, 1206, 1207, 1208, 1209, 1210, 1211, 1212, 1213, 1214, 1215, 1216, 1217, 1218, 1219, 1220, 1221, 1222, 1223, 1224, 1225, 1226, 1227, 1228, 1229, 1230, 1231, 1232, 1233, 1234, 1235, 1236, 1237, 1238, 1239, 1240, 1241, 1242, 1243, 1244, 1245, 1246, 1247, 1248, 1249, 1250, 1251, 1252, 1253, 1254, 1255, 1256, 1257, 1258, 1259, 1260, 1261, 1262, 1263, 1264, 1265, 1266, 1267, 1268, 1269, 1270, 1271, 1272, 1273, 1274, 1275, 1276, 1277, 1278, 1279, 1280, 1281, 1282, 1283, 1284, 1285, 1286, 1287, 1288, 1289, 1290, 1291, 1292, 1293, 1294, 1295, 1296, 1297, 1298, 1299, 1300, 1301, 1302, 1303, 1304, 1305, 1306, 1307, 1308, 1309, 1310, 1311, 1312, 1313, 1314, 1315, 1316, 1317, 1318, 1319, 1320, 1321, 1322, 1323, 1324, 1325, 1326, 1327, 1328, 1329, 1330, 1331, 1332, 1333, 1334, 1335, 1336, 1337, 1338, 1339, 1340, 1341, 1342, 1343, 1344, 1345, 1346, 1347, 1348, 1349, 1350, 1351, 1352, 1353, 1354, 1355, 1356, 1357, 1358, 1359, 1360, 1361, 1362, 1363, 1364, 1365, 1366, 1367, 1368, 1369, 1370, 1371, 1372, 1373, 1374, 1375, 1376, 1377, 1378, 1379, 1380, 1381, 1382, 1383, 1384, 1385, 1386, 1387, 1388, 1389, 1390, 1391, 1392, 1393, 1394, 1395, 1396, 1397, 1398, 1399, 1400, 1401, 1402, 1403, 1404, 1405, 1406, 1407, 1408, 1409, 1410, 1411, 1412, 1413, 1414, 1415, 1416, 1417, 1418, 1419, 1420, 1421, 1422, 1423, 1424, 1425, 1426, 1427, 1428, 1429, 1430, 1431, 1432, 1433, 1434, 1435, 1436, 1437, 1438, 1439, 1440, 1441, 1442, 1443, 1444, 1445, 1446, 1447, 1448, 1449, 1450, 1451, 1452, 1453, 1454, 1455, 1456, 1457, 1458, 1459, 1460, 1461, 1462, 1463, 1464, 1465, 1466, 1467, 1468, 1469, 1470, 1471, 1472, 1473, 1474, 1475, 1476, 1477, 1478, 1479, 1480, 1481, 1482, 1483, 1484, 1485, 1486, 1487, 1488, 1489, 1490, 1491, 1492, 1493, 1494, 1495, 1496, 1497, 1498, 1499, 1500, 1501, 1502, 1503, 1504, 1505, 1506, 1507, 1508, 1509, 1510, 1511, 1512, 1513, 1514, 1515, 1516, 1517, 1518, 1519, 1520, 1521, 1522, 1523, 1524, 1525, 1526, 1527, 1528, 1529, 1530, 1531, 1532, 1533, 1534, 1535, 1536, 1537, 1538, 1539, 1540, 1541, 1542, 1543, 1544, 1545, 1546, 1547, 1548, 1549, 1550, 1551, 1552, 1553, 1554, 1555, 1556, 1557, 1558, 1559, 1560, 1561, 1562, 1563, 1564, 1565, 1566, 1567, 1568, 1569, 1570, 1571, 1572, 1573, 1574, 1575, 1576, 1577, 1578, 1579, 1580, 1581, 1582, 1583, 1584, 1585, 1586, 1587, 1588, 1589, 1590, 1591, 1592, 1593, 1594, 1595, 1596, 1597, 1598, 1599, 1600, 1601, 1602, 1603, 1604, 1605, 1606, 1607, 1608, 1609, 1610, 1611, 1612, 1613, 1614, 1615, 1616, 1617, 1618, 1619, 1620, 1621, 1622, 1623, 1624, 1625, 1626, 1627, 1628, 1629, 1630, 1631, 1632, 1633, 1634, 1635, 1636, 1637, 1638, 1639, 1640, 1641, 1642, 1643, 1644, 1645, 1646, 1647, 1648, 1649, 1650, 1651, 1652, 1653, 1654, 1655, 1656, 1657, 1658, 1659, 1660, 1661, 1662, 1663, 1664, 1665, 1666, 1667, 1668, 1669, 1670, 1671, 1672, 1673, 1674, 1675, 1676, 1677, 1678, 1679, 1680, 1681, 1682, 1683, 1684, 1685, 1686, 1687, 1688, 1689, 1690, 1691, 1692, 1693, 1694, 1695, 1696, 1697, 1698, 1699, 1700, 1701, 1702, 1703, 1704, 1705, 1706, 1707, 1708, 1709, 1710, 1711, 1712, 1713, 1714, 1715, 1716, 1717, 1718, 1719, 1720, 1721, 1722, 1723, 1724, 1725, 1726, 1727, 1728, 1729, 1730, 1731, 1732, 1733, 1734, 1735, 1736, 1737, 1738, 1739, 1740, 1741, 1742, 1743, 1744, 1745, 1746, 1747, 1748, 1749, 1750, 1751, 1752, 1753, 1754, 1755, 1756, 1757, 1758, 1759, 1760, 1761, 1762, 1763, 1764, 1765, 1766, 1767, 1768, 1769, 1770, 1771, 1772, 1773, 1774, 1775, 1776, 1777, 1778, 1779, 1780, 1781, 1782, 1783, 1784, 1785, 1786, 1787, 1788, 1789, 1790, 1791, 1792, 1793, 1794, 1795, 1796, 1797, 1798, 1799, 1800, 1801, 1802, 1803, 1804, 1805, 1806, 1807, 1808, 1809, 1810, 1811, 1812, 1813, 1814, 1815, 1816, 1817, 1818, 1819, 1820, 1821, 1822, 1823, 1824, 1825, 1826, 1827, 1828, 1829, 1830, 1831, 1832, 1833, 1834, 1835, 1836, 1837, 1838, 1839, 1840, 1841, 1842, 1843, 1844, 1845, 1846, 1847, 1848, 1849, 1850, 1851, 1852, 1853, 1854, 1855, 1856, 1857, 1858, 1859, 1860, 1861, 1862, 1863, 1864, 1865, 1866, 1867, 1868, 1869, 1870, 1871, 1872, 1873, 1874, 1875, 1876, 1877, 1878, 1879, 1880, 1881, 1882, 1883, 1884, 1885, 1886, 1887, 1888, 1889, 1890, 1891, 1892, 1893, 1894, 1895, 1896, 1897, 1898, 1899, 1900, 1901, 1902, 1903, 1904, 1905, 1906, 1907, 1908, 1909, 1910, 1911, 1912, 1913, 1914, 1915, 1916, 1917, 1918, 1919, 1920, 1921, 1922, 1923, 1924, 1925, 1926, 1927, 1928, 1929, 1930, 1931, 1932, 1933, 1934, 1935, 1936, 1937, 1938, 1939, 1940, 1941, 1942, 1943, 1944, 1945, 1946, 1947, 1948, 1949, 1950, 1951, 1952, 1953, 1954, 1955, 1956, 1957, 1958, 1959, 1960, 1961, 1962, 1963, 1964, 1965, 1966, 1967, 1968, 1969, 1970, 1971, 1972, 1973, 1974, 1975, 1976, 1977, 1978, 1979, 1980, 1981, 1982, 1983, 1984, 1985, 1986, 1987, 1988, 1989, 1990, 1991, 1992, 1993, 1994, 1995, 1996, 1997, 1998, 1999, 2000, 2001, 2002, 2003, 2004, 2005, 2006, 2007, 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020, 2021, 2022, 2023, 2024, 2025, 2026, 2027, 2028, 2029, 2030, 2031, 2032, 2033, 2034, 2035, 2036, 2037, 2038, 2039, 2040, 2041, 2042, 2043, 2044, 2045, 2046, 2047, 2048, 2049, 2050, 2051, 2052, 2053, 2054, 2055, 2056, 2057, 2058, 2059, 2060, 2061, 2062, 2063, 2064, 2065, 2066, 2067, 2068, 2069, 2070, 2071, 2072, 2073, 2074, 2075, 2076, 2077, 2078, 2079, 2080, 2081, 2082, 2083, 2084, 2085, 2086, 2087, 2088, 2089, 2090, 2091, 2092, 2093, 2094, 2095, 2096, 2097, 2098, 2099, 2100, 2101, 2102, 2103, 2104, 2105, 2106, 2107, 2108, 2109, 2110, 2111, 2112, 2113, 2114, 2115, 2116, 2117, 2118, 2119, 2120, 2121, 2122, 2123, 2124, 2125, 2126, 2127, 2128, 2129, 2130, 2131, 2132, 2133, 2134, 2135, 2136, 2137, 2138, 2139, 2140, 2141, 2142, 2143, 2144, 2145, 2146, 2147, 2148, 2149, 2150, 2151, 2152, 2153, 2154, 2155, 2156, 2157, 2158, 2159, 2160, 2161, 2162, 2163, 2164, 2165, 2166, 2167, 2168, 2169, 2170, 2171, 2172, 2173, 2174, 2175, 2176, 2177, 2178, 2179, 2180, 2181, 2182, 2183, 2184, 2185, 2186, 2187, 2188, 2189, 2190, 2191, 2192, 2193, 2194, 2195, 2196, 2197, 2198, 2199, 2200, 2201, 2202, 2203, 2204, 2205, 2206, 2207, 2208, 2209, 2210, 2211, 2212, 2213, 2214, 2215, 2216, 2217, 2218, 2219, 2220, 2221, 2222, 2223, 2224, 2225, 2226, 2227, 2228, 2229, 2230, 2231, 2232, 2233, 2234, 2235, 2236, 2237, 2238, 2239, 2240, 2241, 2242, 2243, 2244, 2245, 2246, 2247, 2248, 2249, 2250, 2251, 2252, 2253, 2254, 2255, 2256, 2257, 2258, 2259, 2260, 2261, 2262, 2263, 2264, 2265, 2266, 2267, 2268, 2269, 2270, 2271, 2272, 2273, 2274, 2275, 2276, 2277, 2278, 2279, 2280, 2281, 2282, 2283, 2284, 2285, 2286, 2287, 2288, 2289, 2290, 2291, 2292, 2293, 2294, 2295, 2296, 2297, 2298, 2299, 2300, 2301, 2302, 2303, 2304, 2305, 2306, 2307, 2308, 2309, 2310, 2311, 2312, 2313, 2314, 2315, 2316, 2317, 2318, 2319, 2320, 2321, 2322, 2323, 2324, 2325, 2326, 2327, 2328, 2329, 2330, 2331, 2332, 2333, 2334, 2335, 2336, 2337, 2338, 2339, 2340, 2341, 2342, 2343, 2344, 2345, 2346, 2347, 2348, 2349, 2350, 2351, 2352, 2353, 2354, 2355, 2356, 2357, 2358, 2359, 2360, 2361, 2362, 2363, 2364, 2365, 2366, 2367, 2368, 2369, 2370, 2371, 2372, 2373, 2374, 2375, 2376, 2377, 2378, 2379, 2380, 2381, 2382, 2383, 2384, 2385, 2386, 2387, 2388, 2389, 2390, 2391, 2392, 2393, 2394, 2395, 2396, 2397, 2398, 2399, 2400, 2401, 2402, 2403, 2404, 2405, 2406, 2407, 2408, 2409, 2410, 2411, 2412, 2413, 2414, 2415, 2416, 2417, 2418, 2419, 2420, 2421, 2422, 2423, 2424, 2425, 2426, 2427, 2428, 2429, 2430, 2431, 2432, 2433, 2434, 2435, 2436, 2437, 2438, 2439, 2440, 2441, 2442, 2443, 2444, 2445, 2446, 2447, 2448, 2449, 2450, 2451, 2452, 2453, 2454, 2455, 2456, 2457, 2458, 2459, 2460, 2461, 2462, 2463, 2464, 2465, 2466, 2467, 2468, 2469, 2470, 2471, 2472, 2473, 2474, 2475, 2476, 2477, 2478, 2479, 2480, 2481, 2482, 2483, 2484, 2485, 2486, 2487, 2488, 2489, 2490, 2491, 2492, 2493, 2494, 2495, 2496, 2497, 2498, 2499, 2500, 2501, 2502, 2503, 2504, 2505, 2506, 2507, 2508, 2509, 2510, 2511, 2512, 2513, 2514, 2515, 2516, 2517, 2518, 2519, 2520, 2521, 2522, 2523, 2524, 2525, 2526, 2527, 2528, 2529, 2530, 2531, 2532, 2533, 2534, 2535, 2536, 2537, 2538, 2539, 2540, 2541, 2542, 2543, 2544, 2545, 2546, 2547, 2548, 2549, 2550, 2551, 2552, 2553, 2554, 2555, 2556, 2557, 2558, 2559, 2560, 2561, 2562, 2563, 2564, 2565, 2566, 2567, 2568, 2569, 2570, 2571, 2572, 2573, 2574, 2575, 2576, 2577, 2578, 2579, 2580, 2581, 2582, 2583, 2584, 2585, 2586, 2587, 2588, 2589, 2590, 2591, 2592, 2593, 2594, 2595, 2596, 2597, 2598, 2599, 2600, 2601, 2602, 2603, 2604, 2605, 2606, 2607, 2608, 2609, 2610, 2611, 2612, 2613, 2614, 2615, 2616, 2617, 2618, 2619, 2620, 2621, 2622, 2623, 2624, 2625, 2626, 2627, 2628, 2629, 2630, 2631, 2632, 2633, 2634, 2635, 2636, 2637, 2638, 2639, 2640, 2641, 2642, 2643, 2644, 2645, 2646, 2647, 2648, 2649, 2650, 2651, 2652, 2653, 2654, 2655, 2656, 2657, 2658, 2659, 2660, 2661, 2662, 2663, 2664, 2665, 2666, 2667, 2668, 2669, 2670, 2671, 2672, 2673, 2674, 2675, 2676, 2677, 2678, 2679, 2680, 2681, 2682, 2683, 2684, 2685, 2686, 2687, 2688, 2689, 2690, 2691, 2692, 2693, 2694, 2695, 2696, 2697, 2698, 2699, 2700, 2701, 2702, 2703, 2704, 2705, 2706, 2707, 2708, 2709, 2710, 2711, 2712, 2713, 2714, 2715, 2716, 2717, 2718, 2719, 2720, 2721, 2722, 2723, 2724, 2725, 2726, 2727, 2728, 2729, 2730, 2731, 2732, 2733, 2734, 2735, 2736, 2737, 2738, 2739, 2740, 2741, 2742, 2743, 2744, 2745, 2746, 2747, 2748, 2749, 2750, 2751, 2752, 2753, 2754, 2755, 2756, 2757, 2758, 2759, 2760, 2761, 2762, 2763, 2764, 2765, 2766, 2767, 2768, 2769, 2770, 2771, 2772, 2773, 2774, 2775, 2776, 2777, 2778, 2779, 2780, 2781, 2782, 2783, 2784, 2785, 2786, 2787, 2788, 2789, 2790, 2791, 2792, 2793, 2794, 2795, 2796, 2797, 2798, 2799, 2800, 2801, 2802, 2803, 2804, 2805, 2806, 2807, 2808, 2809, 2810, 2811, 2812, 2813, 2814, 2815, 2816, 2817, 2818, 2819, 2820, 2821, 2822, 2823, 2824, 2825, 2826, 2827, 2828, 2829, 2830, 2831, 2832, 2833, 2834, 2835, 2836, 2837, 2838, 2839, 2840, 2841, 2842, 2843, 2844, 2845, 2846, 2847, 2848, 2849, 2850, 2851, 2852, 2853, 2854, 2855, 2856, 2857, 2858, 2

